



CDAS du 11/04/2024

La séance se déroule en présentiel sous la présidence de Mme Teyssier d'Orfeuil, Directrice du Pôle Ressources et conditions de travail et Présidente du Conseil Départemental de l'Action Sociale 59.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2023
- 2) Note d'orientation 2024 et règlement intérieur
- 3) Compte-rendu des actions CAL 2023 et projet CAL 2024
- 4) Rapports d'activité des psychologues
- 5) Questions diverses

A NOTER concernant la nouvelle organisation :

Mme Virginie CORDONNIER est nouvelle déléguée de l'Action sociale des Hauts de France et arrive en remplacement de Mme Annie BUCHET.
Elle ne reprend pas toutes les attributions de celle-ci, sa mission consistant en un soutien aux actions locales pour l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Mme Bénédicte Bonningue reprend la thématique « logement » et Mme Virginie Cordonnier prend la thématique « Parentalité », notamment la gestion de la crèche ministérielle.
Elle sera également en charge des FIL.

Un bilan sera dressé fin 2024 sur cette nouvelle organisation régionale suite aux différentes remarques qui avaient été faites précédemment lors de la présentation par M. Diallo.

1) Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2023 :

Le procès-verbal du 21 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2) Note d'orientation 2024 et règlement intérieur :

La note d'orientation 2024 est présentée .
Les moyens de l'Action sociale sont préservés pour l'année 2024, notamment les crédits alloués à chaque département dans le cadre des CAL.
Ces crédits s'élèvent pour le Nord à 167 355.00€, en légère baisse car fondés sur les effectifs du département.

**L'UNSA revient sur la préservation des budgets de l'action sociale.
Elle souligne que ce maintien ne compense pas l'augmentation du coût de la vie et, au final, les moyens sont moindres. Il conviendrait donc de réévaluer les dotations actifs/retraités/enfants.**

Poursuite de la réforme du réseau de l'Action sociale en 2024.

Le plan de formation initié en 2023 se poursuit en 2024.

La restauration sera un thème prioritaire en 2024, ayant pour objectif l'amélioration du pilotage et de la mise en œuvre des prestations de restauration. D'ailleurs, un groupe de travail sera organisé par la DDAS 59 le 21 mai afin de présenter la situation de la restauration dans le Nord en se basant sur la réglementation existante.

Concernant l'EPAF, réalisation de la 2^{ème} phase de travaux à La Baule et démarrage des opérations préparatoires aux travaux à Saint Lary.

L'UNSA regrette la vente du patrimoine EPAF et l'abandon des résidences

Maintien de l'offre séjours pour les enfants malgré les difficultés liées aux JO de Paris.

Examen du règlement intérieur type des CDAS :
toutes modifications allant à l'encontre des dispositions de l'article 15 III du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical ne peuvent être prises en compte.

Le projet est soumis au vote :

4 votes Contre (SOLIDAIRES et **UNSA**)

8 votes Abstention (CGT, CFDT et FO).

3) Compte-rendu des actions CAL 2023 et projet CAL 2024 :

Action Arbre de Noël :

Concernant le spectacle à Lille du mercredi 29 novembre, il s'agissait du cirque de Monsieur Feery « Le grand cirque de Noël ».

Présence d'environ 700 enfants pour le spectacle de Lille.

Concernant Valenciennes, après l'annulation en octobre par le prestataire, il a fallu trouver une solution. Le cirque Feery a proposé d'accueillir à Lille les enfants à la date prévue, le dimanche 19 novembre. Le nombre d'enfants s'est élevé à 120 enfants (sur 206 initialement inscrits).

Le montant des chèques cadeau a pu être maintenu à 25€.

Les journées Actifs :

- La sortie PAIRI DAIZA 17052.00€ avec 570 participants actifs
- La sortie VERSAILLES 8827.00€ avec 258 participants actifs
- Les participations aux spectacles ECLATS 2336.00€ pour 82 bénéficiaires
- La participation CLSH versée au LUC 480.00€ pour 13 bénéficiaires
- La soirée Cabaret au Casino Barrière de Lille pour le spectacle « In my 80's » 2006.00€ pour 100 participants
- Le parcours du cœur 929.00€ pour 106 participants

Le stage de préparation retraite a pu être organisé du 16 au 18 octobre à Blériot Plage.
Il a réuni 36 participants pour un budget CAL de 8236.00€.

Actions CAL 2024 prévues :

Le spectacle de Noël 2024 : choix du spectacle « Grumpy » par la compagnie GDS au Grand Palais à Lille le mercredi 4 décembre. Spectacle commun à Lille et à Valenciennes.

L'UNSA regrette l'absence de solutions pour le maintien d'un spectacle à Valenciennes ou les environs

Amitié Finances sera maintenue en 2024 au même niveau que les années précédentes.

Les sorties actifs prévues :

- Le parc d'attraction BAGATELLE le samedi 29 juin,
- La ville de Bruges le samedi 12 octobre.

Les inscriptions pour BAGATELLE sont lancées par « GALILEO ».

A la demande des organisations syndicales, les agents peuvent revenir vers la délégation s'ils rencontrent des problèmes au moment de leur inscription. Celles -ci pourront être faites sur papier.

Les sorties Retraités prévues :

- Une journée métropole lilloise avec visite du musée de la Piscine à Roubaix et du Forum des sciences à Villeneuve d'Ascq le mardi 16 avril,
- Un séjour de 3 jours en Normandie pour l'anniversaire des 80 ans du débarquement, du 23 au 25 septembre,
- La visite de la ville de Calais, le jeudi 3 octobre.

Pour le « Parcours du cœur », Mme BONNINGUE a adressé à la ville de Lille une demande d'occupation du domaine public afin d'emprunter les allées du bois de Boulogne.

Ce parcours serait organisé le jeudi 26 septembre, des travaux à la Citadelle ne permettant pas une organisation en juin.

L'UNSA regrette que les actions soient surtout en faveur des lillois du fait de l'absence d'AA et que les agents du sud du département ne peuvent bénéficier de l'ensemble des prestations, même si la délégation essaie d'étendre les prestations à l'ensemble du département, notamment concernant les spectacles musicaux.

4) Rapports d'activité des psychologues :

- Dunkerque : Mme FASQUEL Camille - 7 entretiens pour 5 agents. Activité en hausse par rapport à 2022. Problématiques de travail, les agents souvent en arrêt de travail. Expression d'une surcharge de travail ou d'un ressenti de harcèlement.
- Valenciennes : Mme VERMEULEN Karine - 39 entretiens pour 24 agents (5 rendez-vous non honorés). Activité en forte augmentation. Problématiques majoritairement professionnelles et quelques problématiques personnelles. Orientation par le Docteur CARON qui intervient à Valenciennes.
- Lille : M PRIQUE Maxime - 76 entretiens prévus pour 57 effectifs pour 44 agents. Activité stable. Problématiques majoritairement liées au travail. M PRIQUE a quitté ses fonctions fin 2023.

Il est remplacé par Madame Marine MIGNOL, psychologue clinicienne ayant exercé au CH de Douai au poste de psychologue clinicienne au Département d'intervention psycho-judiciaire et pénitentiaire. Les modalités de prise de rendez-vous sont inchangées.

L'UNSA salue la mise en place de ces soutiens mais déplore que ces dispositifs aient pour but de soigner les conséquences du mal être et non la cause : les restructurations, le NRP et les suppressions de postes...

5) Questions diverses :

Le devenir des agents déménageant à la nouvelle cité administrative en matière de restauration :

L'ouverture du restaurant administratif serait effective au 1^{er} juin.

Les services déménageant plus d'un mois avant l'ouverture de ce restaurant administratif disposeront de titres restaurant.

Si l'ouverture était repoussée, les titres restaurant seraient maintenus jusqu'à l'ouverture du restaurant.

Les services déménageant moins de 4 semaines avant l'ouverture prévue ne bénéficieront pas des titres restaurant.

L'UNSA regrette la règle d'attribution des tickets restaurant, à savoir que l'absence de solution de restauration doit être supérieure à 4 semaines.

Elle dessert les agents car ils n'auront pas de solution de restauration.

L'UNSA regrette également le manque d'anticipation concernant la mise en place des tickets restaurant, à l'image des vacataires dans les services

Le sujet des colonies organisées par l'EPAF :

L'objectif d'EPAF, cette année avec les JO de Paris, était de limiter les déplacements en limitant les lieux de départ à la région d'origine.

Les choix de colonies au départ de Lesquin étaient peu nombreux.

Ainsi, des parents se sont dirigés vers des colonies au départ d'Orly mais les primes « transport » pour l'acheminement de leurs enfants ne seront alors pas versées. Les primes d'acheminement n'étant versées que pour les colonies au départ de Lesquin.

L'UNSA regrette que les colons nordistes aient eu moins de choix que les colons d'Ile-de-France

Béatrice BIGORNE Représentante titulaire

Nicolas PARPETTE Représentant expert

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

page facebook : UNSA DGFIP Hauts-de-France

Site national : <https://www.unsafirances.org/unsa-dgfip/>



